RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Service Public
Vos droits et démarches plus simplement

DÉMARCHE EN LIGNE

Réclamation en cas de litige de consommation transfrontalier dans l'Union européenne

Destiné au consommateur français qui rencontre des problèmes suite à un achat, notamment par internet, dans un autre pays de l'Union européenne, en Islande et en Norvège.

Faire la démarche en ligne (http://www.europe-consommateurs.eu/fr/une-question-une-reclamation/)

Besoin d'aide ? Une remarque ? (https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R1724/aide-remarque)

Émetteur de la démarche en ligne : Centre européen des consommateurs France
Vérifié le 22 avril 2022 - Service Public / Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)